

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Edition Franche-Comté

Prairies n° 4 du 16 09 2022



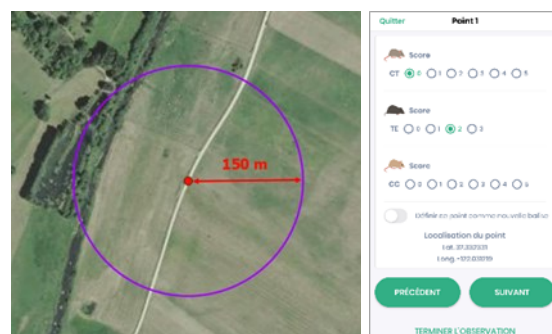
EVALUATION DES NIVEAUX D'INFESTATION EN CAMPAGNOLS TERRESTRES ET TAUPES EUROPÉENNES



Depuis ce printemps, les agents de la FREDON BFC utilisent l'application « Arvicola Obs » développée par VetAgro Sup. Un nouveau protocole a donc été mis en place pour réaliser l'épidémiologie des populations de campagnols terrestres et taupes européennes et l'analyse de risque qui en découle.

L'utilisation de cette application mobile via un smartphone permet de géolocaliser des points d'observation répartis de manière homogène sur le territoire. Par exemple, la précision de retranscription des informations permet de localiser les infestations fortes et les foyers de démarrage contrairement aux notes communales qui lissaient ces informations.

Sur la base de la connaissance du territoire par les agents FREDON et des précédents suivis, des points d'observation appelés « balises » ont été positionnés et répartis sur le territoire, selon un maillage kilométrique, de façon à couvrir les zones de prairies de plusieurs sous-secteurs pour chaque commune. A chaque balise, l'observateur parcourt visuellement les 150 m autour de la balise et attribue une note par espèce : de 0 à 5 pour le campagnol terrestre et de 0 à 3 pour la taupe européenne, le 0 correspondant à l'absence d'indices frais.

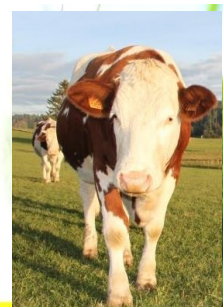


Les informations saisies sont ensuite envoyées vers une base de données qui enregistre et centralise toutes les observations puis des cartes du niveau d'infestation en campagnols terrestres et taupes sont générées par interpolation spatiale. L'interpolation spatiale permet, à partir des notes attribuées sur chaque balise, d'estimer les niveaux d'infestation entre ces balises.



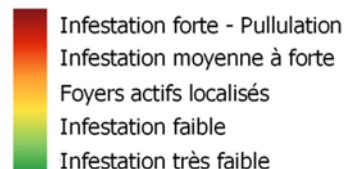
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

Attention, les cartes de surveillance réalisées avec ce nouveau protocole présentent un nouveau code couleur pour matérialiser le niveau d'infestation en campagnol terrestre :

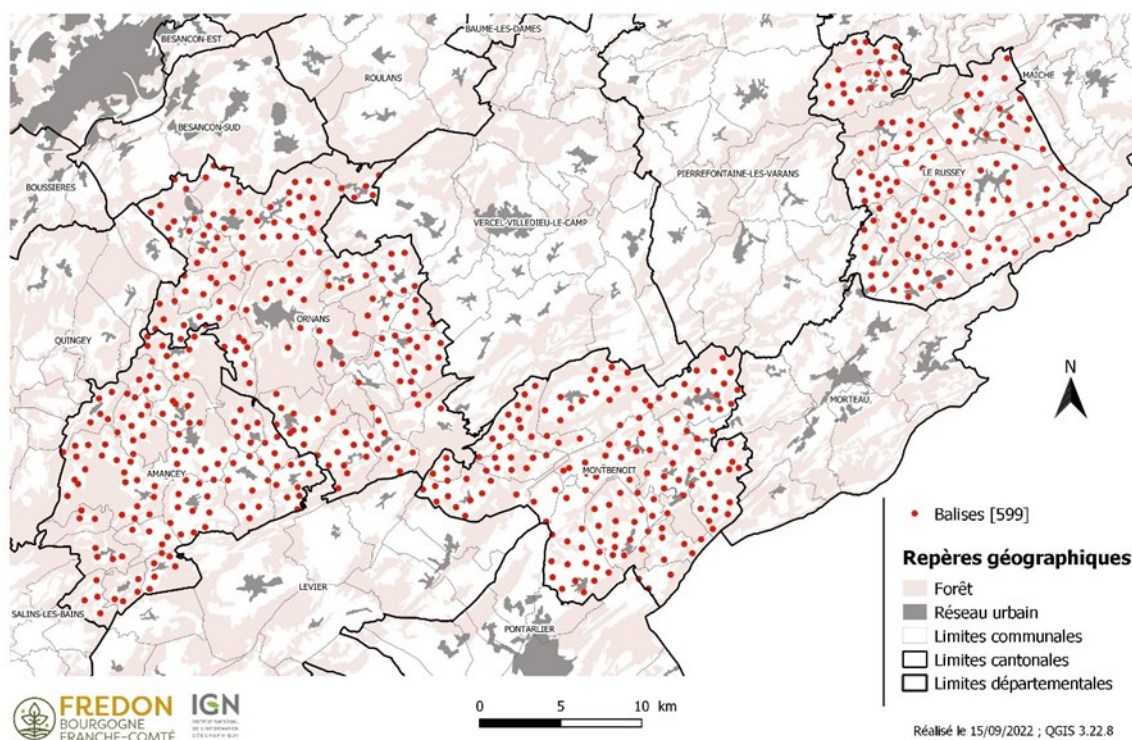


De ce fait, la coloration jaune / orange correspond aux foyers actifs localisés (secteurs en phase de croissance ou en déclin). La coloration rouge correspond aux secteurs où l'infestation est moyenne à forte (foyers actifs localisés connectifs), ici l'infestation est déjà trop élevée pour commencer une lutte raisonnée. La coloration rouge foncée / marron représente des pullulations.

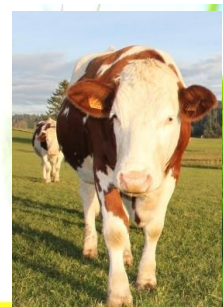
Cette application mobile pourra à terme être utilisée par les membres du réseau d'observation et permettre de relayer des informations plus précises en termes d'infestation en campagnols terrestres et taupes.

En septembre 2022, 4 secteurs et 599 balises ont été suivis selon ce protocole : 134 sur le secteur d'Amancey, 163 sur le secteur d'Ornans, 165 sur le secteur de Montbenoît et 137 sur le secteur du Russey (cf. carte ci-dessous). Ainsi, au total, 77 communes ont été prospectées par des techniciens FREDON.

Localisation des balises en Franche-Comté - Septembre 2022



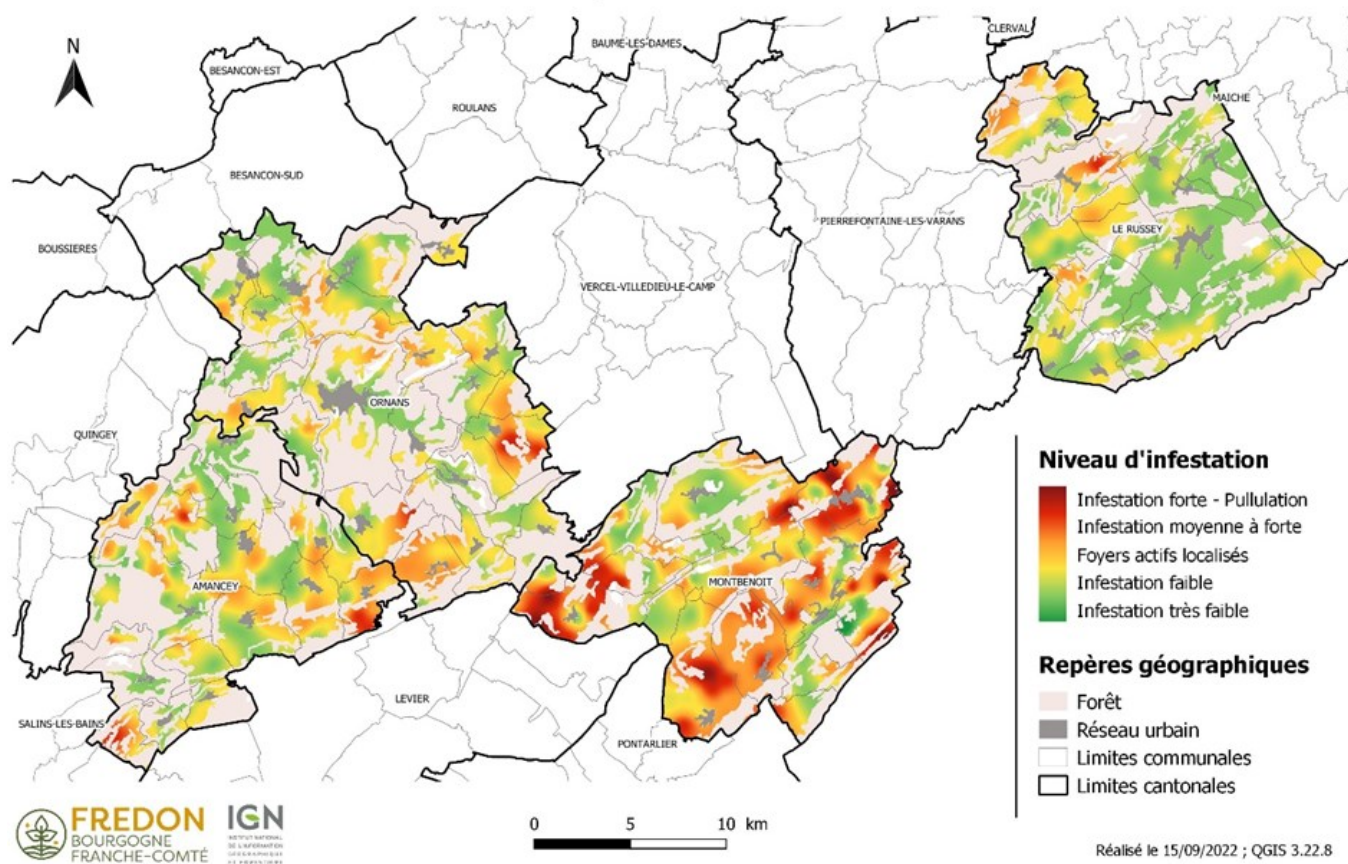
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

NIVEAUX D'INFESTATION EN CAMPAGNOL TERRESTRE EN FRANCHE-COMTÉ SEPTEMBRE 2022

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres en Franche-Comté - Septembre 2022

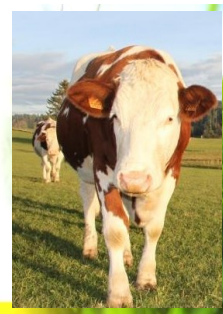


Avec, sur certains secteurs, une hauteur de végétation très différente d'une parcelle à l'autre, il est fort probable que certains degrés d'infestation relayés dans ce BSV soient sous-estimés, car difficiles à observer.

Il est donc impératif de parcourir ses parcelles afin de se rendre compte de la situation effective.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



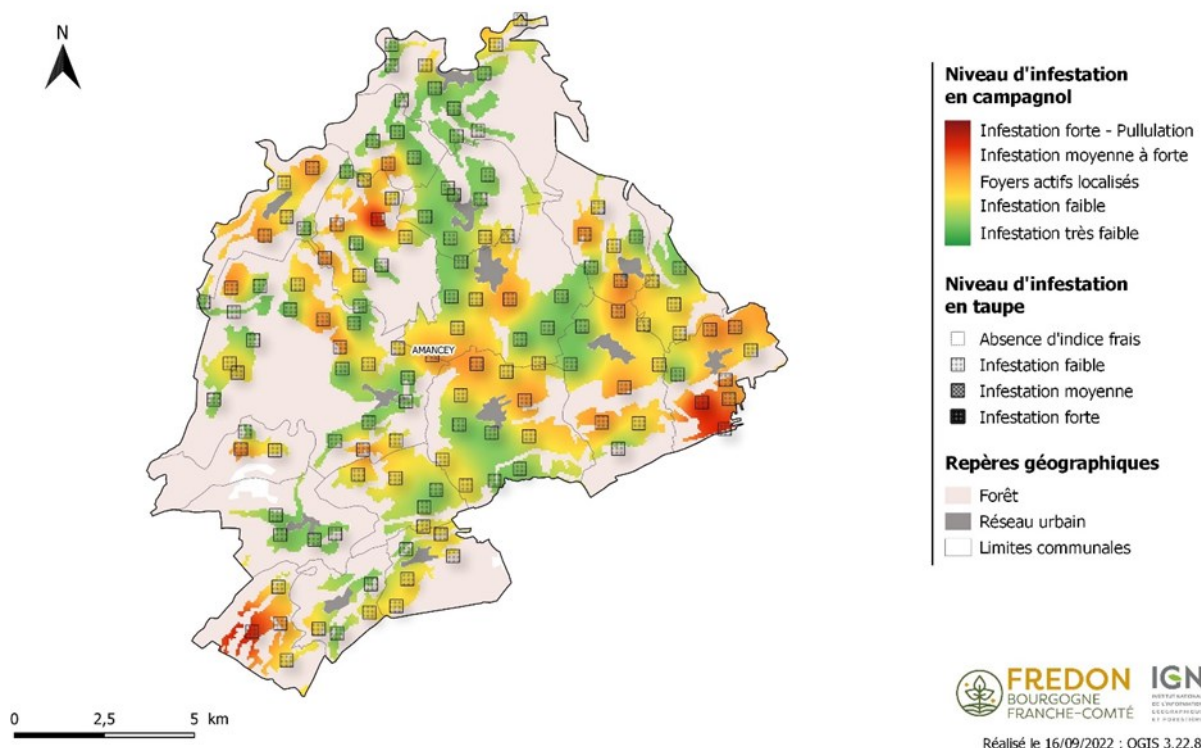
Prairies n° 4 du 16 09 2022

ZOOM PAR SECTEUR PROSPECTÉ

Pour chaque secteur prospecté, une carte a été éditée et permet de présenter les niveaux d'infestation en campagnols terrestres et en taupes européennes.

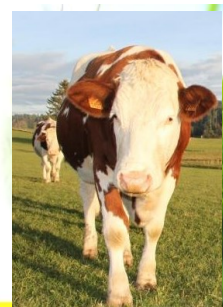
Secteur d'Amancey et Ornans

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres et taupes européennes - Septembre 2022
Secteur d'Amancey



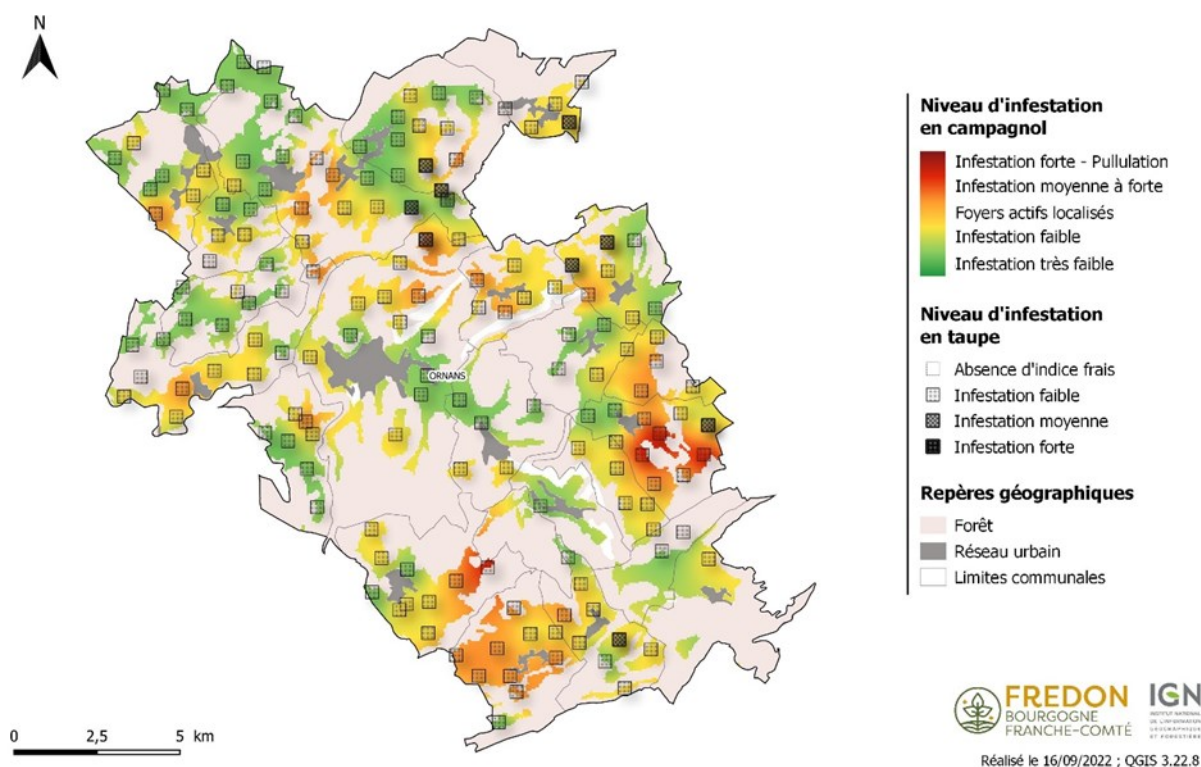
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres et taupes européennes - Septembre 2022 Secteur d'Ornans



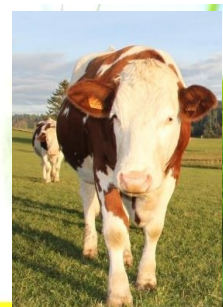
Quelques communes de ces secteurs présentent des populations importantes de campagnols terrestres, avec de nombreux indices de présence observés (coloration rouge sur la carte). Sur ces communes, il est donc important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthode de lutte directe couplée à une méthode de lutte alternative) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.

Pour les autres communes, une infestation faible en campagnol terrestre a été constatée avec quelques foyers actifs localisés (coloration verte à jaune sur la carte). Il s'agit sur ces communes d'initier une lutte raisonnée dès que possible afin de ne pas se laisser dépasser et arriver à maintenir des populations de campagnols à faible densité.

Au regard des taux d'infestation en campagnols terrestres et des analyses de risque de ces 5 dernières années, il est difficile de définir dans quelle phase du cycle se situent ces 2 secteurs (croissance, pullulation, déclin ?). Il est donc important de bien parcourir ses parcelles afin de se rendre compte de la situation effective et d'engager une lutte raisonnée si besoin.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

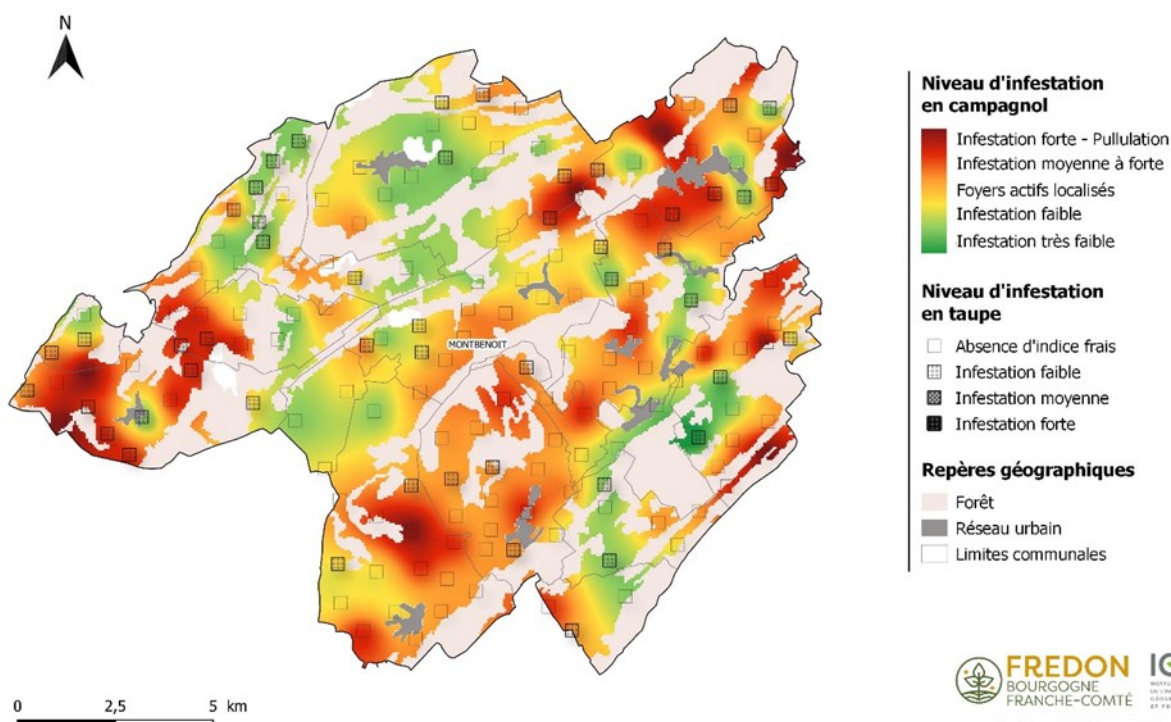
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



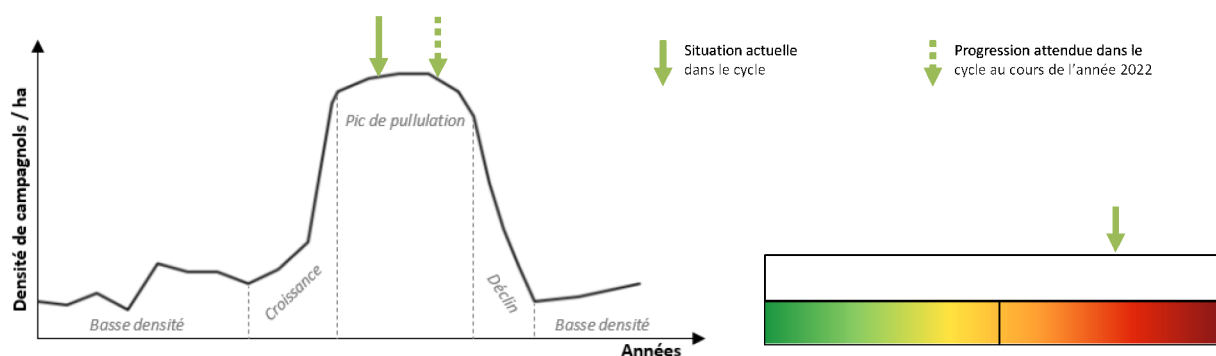
Prairies n° 4 du 16 09 2022

Secteur de Montbenoît

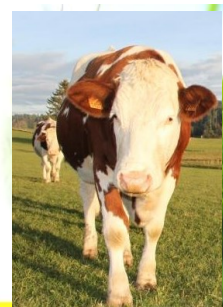
Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres et taupes européennes - Septembre 2022
Secteur de Montbenoît



Sur ce secteur, de nombreux indices de présence sont encore observés (coloration rouge foncé à marron sur la carte) et montrent qu'on est toujours en phase de pullulation, pour la deuxième année consécutive. Il est alors important de ne pas baisser la garde, en particulier sur les parcelles où la lutte est continue depuis le début du cycle (méthodes de lutte directes couplées à des méthodes de lutte alternatives) afin de préserver les prairies et l'autonomie fourragère des exploitations.



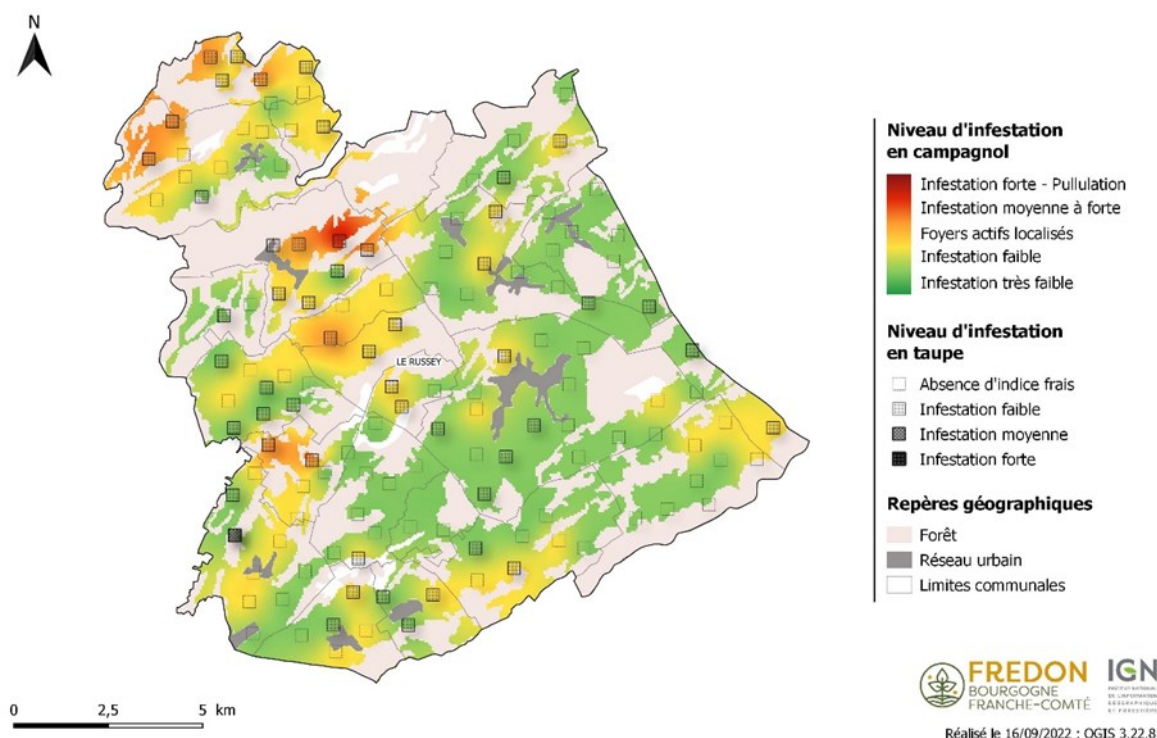
BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

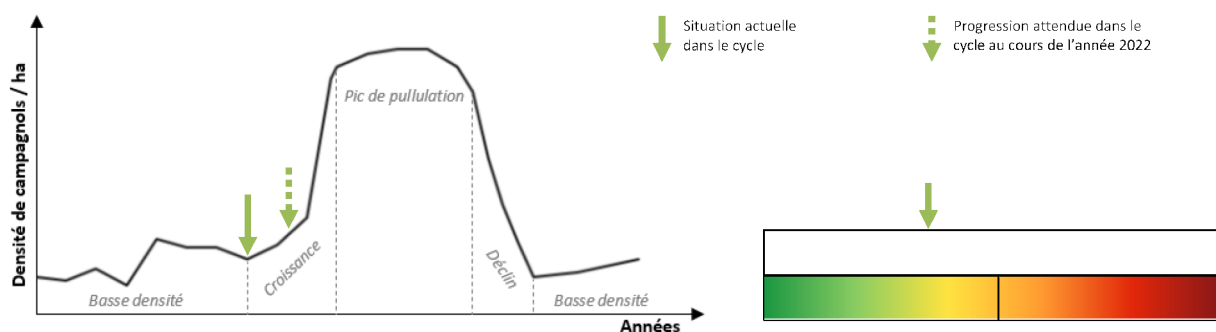
Secteur de Russey

Evaluation des niveaux d'infestation en campagnols terrestres et taupes européennes - Septembre 2022
Secteur du Russey



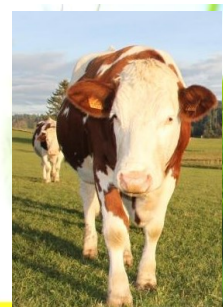
Quelques communes de ces secteurs commencent à présenter des populations importantes de campagnols terrestres, avec de nombreux indices de présence observés (coloration rouge sur la carte). Sur ces communes, il est donc important de mettre en place et maintenir une lutte raisonnée, en particulier dans les parcelles prioritaires pour vos exploitations.

Pour les autres communes, une infestation faible en campagnol terrestre a été constatée avec quelques foyers actifs localisés, signe d'une potentielle croissance des populations (en vert et jaune sur la carte). Il s'agit d'observer régulièrement vos parcelles et de commencer la lutte dès l'apparition des premiers tumuli.



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

ANALYSE DE RISQUE COMMUNALE

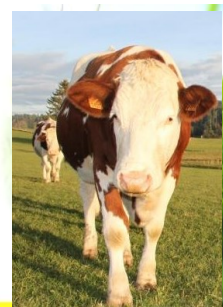
Analyse de risque de pullulation de campagnols terrestres

Cette analyse de risque campagnols à l'échelle communale a été réalisée à partir de la moyenne haute des notes attribuées aux balises de la commune considérée.

Département	SECTEUR (basé sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	ANALYSE DE RISQUE CAMPAGNOL TERRESTRE	
			Risque faible	Risque élevé
DOUBS	AMANCEY	LIZINE	↑	↑
		REUGNEY		
		SAINTE-ANNE		
		AMANCEY		
		AMONDANS		
		BOLANDOZ		
		CLERON		
		CROUZET-MIGETTE		
		DESERVILLERS		
		ETERNOZ		
		FERTANS		
		FLAGEY		
		GEVRESIN		
		MALANS		
		MONTMAHOUX		
	SARAZ			
	SILLEY-AMANCEY			
	NANS-SOUS-SAINTE-ANNE	↑	↑	
	GILLEY			
	MAISONS-DU-BOIS-LIEVREMENT			
	OUHANS			
	ARCON			
	ARC-SOUS-CICON			
	LA CHAUX			
	LA LONGEVILLE			
	LES ALLIÉS			
	MONTFLOMIN			
	REVEDALE			
	SAINTE-GORGON-MAIN			
	VILLE-DU-POINT			
	AUBONNE			
	BUGNY			
	HAUTERIVE-LA-FRESSE			
	MONTBENOIT	↑	↑	
	AMATHAY-VESIGNEUX			
	CHANTRANS			
	LAVANS-VULLAFANS			
	SAULES			
	VOIRES			
	CHASSAGNE-SAINT-DENIS			
	DURNES			
	ECHEVANNES			
	GUYANS-DURNES			
	L'HOPITAL-DU-GROSBOIS			
	LONGEVILLE			
	MALBRANS			
	MEREY-SOUS-MONTROND			
	MONTGESOYE			
	MOUTHIER-HAUTE-PIERRE			
	ORNANS			
	SCEY-MAISIERES			
	TARCENAY-FOUCHERANS			
	TREPOT			
	VILLERS-SOUS-MONTROND			
	LODS	↑	↑	
	VAILLAFANS			
	CHAMESEY			
	MONTBELLARDOT			
	PLAINBOIS-DU-MIROIR			
	BONNETAGE			
	BRETENVILLERS			
	GRANDCOMBE-DES-BOIS			
	LA BOSSE			
	LA CHENALOTTE			
	LE BARBOUX			
	LE BELIEU			
	LE BIZOT			
	LE LUHIER			
	LE MEMONT			
	LE RUSSEY			
	LONGEVILLE-LES-RUSSEY			
	MONT-DE-LAVAL			
	NOEL-CERNEUX			
	SAINTE-JULIEN-LES-RUSSEY			
	LAVAL-LE-PRIEURE			
	LES FONTENELLES			
	NARBIEF			

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

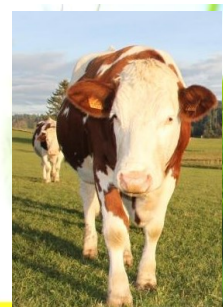
Analyse de risque d'infestation en taupe européenne

Cette analyse de risque taupes à l'échelle communale a été réalisée à partir de la moyenne haute des notes attribuées aux balises de la commune considérée.

Département	SECTEUR (basé s sur le découpage des anciens cantons)	COMMUNE	ANALYSE DE RISQUE TAUPE EUROPÉENNE	
			Risque faible	Risque élevé
DOUBS	AMANCEY	AMANCEY	↑	
		AMONDANS		
		BOLANDQZ		
		CLERON		
		CROUZET-MIGETTE		
		DESERVILLERS		
		ETERNOZ		
		FERTANS		
		FLAGEY		
		GEVRESIN		
		LEZINE		
		MALANS		
		MONTMAHOUX		
		NANS-SOUS-SAINTE-ANNE		
	REUGNEY			
	SAINTE-ANNE			
	SARAZ			
	SILLEY-AMANCEY			
	MONTBENOIT	ARCON	↑	
		ARC-SOUS-CICON		
		AUBONNE		
		BUGNY		
		GILLEY		
		HAUTERIVE-LA-FRESSE		
		LA CHAUX		
		LA LONGEVILLE		
		LES ALLIES		
		MAISONS-DU-BOIS-LIEVRE-MONT		
		MONTBENOIT		
		MONTLOVIN		
		QUIHANS		
		RENEDALE		
	SAINTE-GORGON-MAIN			
	VILLE-DU-PONT			
	ORNANS	SAULES	↑	
		SCEY-MAISIERES		
		TARCENAY-FOUCHERANS		
		TREPOT		
VILLERS-SOUS-MONTROND				
VOIRES				
VUILLAFANS				
AMATHAY-VESIGNEUX				
CHANTRANS				
CHASSAGNE-SAINT-DENIS				
DURNES				
ECHEVANNES				
GUYANS-DURNES				
LAVANS-VUILLAFANS				
L'HOPITAL-DU-GROSBOIS				
LODS				
LONGEVILLE				
MALBRANS				
MERREY-SOUS-MONTROND				
MONTGEOYE				
MOUTIER-HAUTE-PIERRE				
ORNANS				
LE RUSSEY	BONNETAGE	↑		
	BRETONVILLERS			
	CHAMSEY			
	GRAND-COMBE-DES-BOIS			
	LA BOSSE			
	LA CHENALOTTE			
	LAVAL-LE-PRIEURE			
	LE BARBOUX			
	LE BELIEU			
	LE BIZOT			
	LE LUHIER			
	LE MEMONT			
	LE RUSSEY			
	LES FONTENELLES			
	LONGEVILLE-LES-RUSSEY			
	MONTBELIARDOT			
	MONT-D-LEVAL			
	NARBIEF			
NOEL-CERNEUX				
PLAIMBOIS-DU-MIROIR				
SAINTE-JULIEN-LES-RUSSEY				

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Santé des végétaux :

**Le Ministère lance « Plantes en danger »,
une campagne de sensibilisation aux bons gestes**

Paris, le 5 juillet 2022

Afin de préserver la santé des végétaux sur l'ensemble du territoire français, le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire lance cet été une campagne de sensibilisation nationale. La campagne vise à prévenir la propagation de trois dangers majeurs, parfois mortels, pour nos plantes : la bactérie *Xylella fastidiosa*, le scarabée japonais et les capricornes asiatiques. À l'attention du grand public, notamment, des voyageurs mais aussi des professionnels, cette campagne entend informer sur les risques induits par le transport des végétaux pour la santé des plantes dans l'Hexagone.

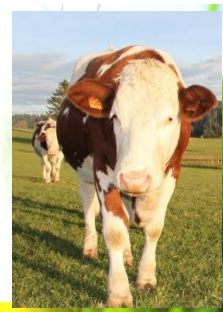
Lancée à partir du 4 juillet, la campagne « Plantes en danger » a pour objectif d'empêcher la propagation des organismes nuisibles pour les plantes, bactéries, virus ou insectes véhiculés par les flux commerciaux de végétaux ou par les voyageurs qui en rapportent de leurs voyages. Elle cherche à sensibiliser le grand public, les particuliers, jardiniers amateurs, et les inciter à être vigilants et à signaler tout signe ou symptôme inhabituel présent sur les plantes autour de chez eux.

Cette campagne s'adresse également aux professionnels du commerce des végétaux et aux collectivités locales. Acteurs de premier plan dans la prévention de la maladie, il est essentiel de les sensibiliser aux risques que représentent ces organismes nuisibles et à la nécessité d'acheter exclusivement des végétaux dûment contrôlés, disposant d'un passeport phytosanitaire.

L'enjeu est aussi d'inciter le plus grand nombre à identifier les symptômes et signaler les contaminations éventuelles aux services régionaux compétents du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

Pour cette campagne, trois organismes nuisibles prioritaires ont été ciblés :

- La [bactérie *Xylella fastidiosa*](#) est présente en France en Corse, en Occitanie et en région PACA. Son mode de transmission par des insectes vecteurs et la multiplicité des plantes hôtes rendent sa propagation très dangereuse.
- Le [scarabée japonais \(*Popillia japonica*\)](#) se déplace facilement sur de grandes distances par les moyens de transports (camions, trains, etc.) et est polyphage (se nourrit de nombreuses espèces végétales). Il n'a pas encore été détecté en France mais est présent en Italie et au sud de la Suisse.
- Plusieurs foyers de [capricornes asiatiques \(*Anoplophora*\)](#) ont été détectés en France ces dernières années. L'introduction de ces insectes est liée au transport d'emballages en bois et de bonsaïs en provenance d'Asie.

Ces trois organismes nuisibles sont des organismes de quarantaine prioritaires¹, suivant le règlement européen 2016/2031/UE : leur incidence économique, environnementale ou sociale potentielle est considérée comme la plus grave pour le territoire de l'Union européenne.

Pour plus d'informations, consulter le [dossier « Plantes en danger »](#) et le [kit de communication](#).

Contacts presse

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté Alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv

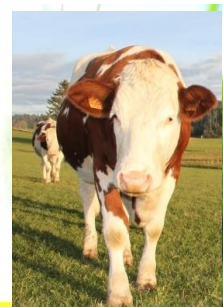
¹ Un organisme de quarantaine est, selon la définition de l'[ONUAA](#), un organisme nuisible qui a une importance potentielle pour l'économie de la zone menacée et qui n'est pas encore présent dans cette zone ou bien qui y est présent mais n'y est pas largement disséminé et fait l'objet d'une lutte officielle.

Liens internet :

[Bactérie *Xylella fastidiosa*](#)
[Scarabée japonais \(*Popillia japonica*\)](#)
[Capricornes asiatiques \(*Anoplophora*\)](#)
[Dossier « Plantes en danger »](#)
[Kit de communication](#)

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

MESSAGE DE LA DRAAF-SRAL BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

LUTTE CONTRE LE CAMPAGNOL

Ratron GW et dérogation pour l'utilisation de 4 kg/ha/an

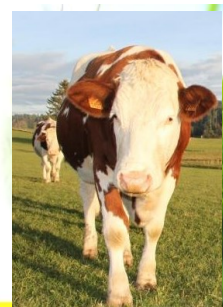
Pour la période du 20 juin au 18 octobre 2022, une dérogation a été signée permettant d'appliquer les appâts RATRON GW (AMM 2170698) jusqu'à **4kg/ha/an toutes applications cumulées**, en respectant un intervalle minimal de 3 mois après l'application de la dose initiale de 2 kg/ha. Cette dérogation est accordée uniquement dans le cadre de la lutte contre le campagnol terrestre en prairie.

Une vigilance particulière devra être apportée pour protéger les oiseaux et les mammifères sauvages : les appâts doivent être entièrement incorporés dans le sol. Il faut donc s'assurer visuellement de l'absence d'appât en surface, plus particulièrement lors d'une application mécanisée, aux extrémités des sillons lors du relevé de charrue. L'application à la charrue est interdite en sol superficiel avec affleurement rocheux ne permettant pas un enfouissement efficace du soc.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la DRAAF/SRAL ou FREDON BFC.

BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Prairies n° 4 du 16 09 2022

Le **RESEAU D'OBSERVATEURS** est indissociable de la surveillance du territoire et permet de contribuer à l'amélioration de la connaissance des populations de campagnols et autres bioagresseurs.

Si vous souhaitez intégrer le réseau d'observateurs et faire remonter tout signalement de bioagresseurs des prairies, ou pour tout autre renseignement, veuillez contacter la FREDON Bourgogne Franche-Comté selon votre secteur géographique.

Site d'Ecole-Valentin :

Espace Valentin-Est - 12 rue de Franche-Comté - Bât E - 25480 ECOLE VALENTIN
Animatrice filière Prairie : Julie MONTAZ – 06 07 19 47 48 – jmontaz@fredonbfc.fr
Suppléance : Geoffroy COUVAL – 06 07 19 47 15 – gcouval@fredonbfc.fr

Site de Beaune :

1 Rue Jean-Baptiste Gambut – 21200 BEAUNE
Correspondant Bourgogne : Valentin LAROCHE

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre régionale d'Agriculture (CRA) Bourgogne Franche-Comté.

Rédaction réalisée par la FREDON Bourgogne Franche-Comté (Julie MONTAZ, animatrice filière) en collaboration avec les membres de la cellule d'analyse de risque composé de la FREDON Bourgogne Franche-Comté et du SRAL.

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Prairies sont les suivantes : FREDON Bourgogne Franche-Comté, FDC 25, FDC 39, CDA 39, JCE, 289 agriculteurs (25 + 39)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles dans la région Bourgogne-Franche-Comté. La CRA Bourgogne Franche-Comté se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises par les applicateurs de produits phytosanitaires concernant la protection des végétaux.

*"Action du plan Ecophyto piloté par les **Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche**, avec l'appui technique et financier de **l'Office français de la Biodiversité**".*

Avec la participation financière de :

